



Conseil Economique
et Social

Distr.
GENERALE

TRANS/WP.29/2001/34
11 avril 2001

FRANCAIS
Original : ANGLAIS
et FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des règlements
concernant les véhicules (WP.29)

(Cent-vingt-quatrième session, 26-29 juin 2001,
point 4.2.2. de l'ordre du jour)

PROJET DE RECTIFICATIF 1 AU COMPLEMENT 5
A LA SERIE 09 D'AMENDEMENTS
AU REGLEMENT No 13

(Freinage)

Transmis par le Groupe de travail en matière de roulement
et de freinage (GRRF)

Note : Le texte reproduit ci-après a été adopté par le GRRF à sa quarante-neuvième session et il est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/GRRF/2001/3, tel qu'il a été modifié (TRANS/WP.29/GRRF/49, par. 14). L'amendement au para. 5.2.1.18.4.1. corrige l'omission dans le Complément 5 à la série 09 d'amendements au Règlement No 13 (TRANS/WP.29/GRRF/40, par. 3).

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET :
<http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>

Paragraphe 5.1.3.6 (sans objet en français).

Paragraphe 5.2.1.18.4.1, lire :

"... dans les deux secondes qui suivent; de plus, lorsque la commande de frein est relâchée, la pression dans la conduite d'alimentation doit être rétablie."

Annexe 11,

Appendice 2, paragraphes 3.2.3 et 3.3.2, lire :

"... au début du freinage.

L'air de refroidissement doit être à la température ambiante."

Appendice 3, paragraphe 2.3.1, supprimer la référence au paragraphe 3.6.1.

Appendice 4, paragraphe 2.1.2, supprimer la référence au paragraphe 3.6.2.2.

Annexe 15,

Paragraphe 3.4, lire :

"... au début du freinage.

L'air de refroidissement doit être à la température ambiante."

Annexe 16,

Paragraphe 2, tableau, treizième ligne, (sans objet en français).

Annexe 17,

Après le paragraphe 3.2.2.2, au lieu de "3.2.2.1.1", lire "3.2.2.2.1".

Paragraphes 4.2.2.1.1.1 et 4.2.2.1.1.2, tableau, deuxième ligne, deuxième colonne, après le mot "État", ajouter les mots "- Demande de freinage".
